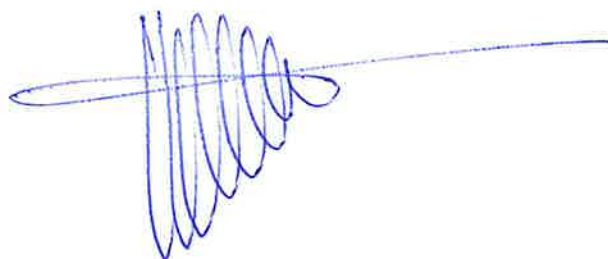


Comptes et Annexes

CERTIFIE SINCERE ET CONFORME

**Pour la société HLB
Président**

Monsieur Loïc BOURGEOIS

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

cerfa
N° 15949 * 08
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2C BRICOLAGE SAS - SIREN : 448724682							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					Néant ☐		
				Exercice N clos le 31/01/2026			
				Brut	Amortissements, provisions		
				Net			
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)	AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	89	AG	89	0
		Fonds commercial (1)	AH	325 000	AI		325 000
		autres immos incorporelles	AJ	2 586	AK		2 586
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	10 852	AS	10 852	0
		Autres immos corporelles	AT	462 362	AU	313 321	149 041
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	4 860	BE		4 860
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières	BH	22 000	BI		22 000
	Total (II)		BJ	827 748	BK	324 261	503 487
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	549 160	BU	33 882	515 278
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	20 157	BY		20 157
		Autres créances (3)	BZ	149 281	CA		149 281
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
Disponibilités		CF	265 009	CG		265 009	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	10 311	CI		10 311	
	Total (III)	CJ	993 917	CK	33 882	960 035	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	Total général (I à VI)	CO	1 821 665	1A	358 143	1 463 522	
(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP	22 000	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks		créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				2C BRICOLAGE SAS - SIREN : 448724682		Néant ☐	
						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				30 000	)	DA 30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	)	DC
	Réserve légale (3)						DD 3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE 765 130
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1	)	DF
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)				EJ	)	DG
	Report à nouveau						DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI 83 603
	Subventions d'investissement						DJ
	Provisions réglementées						DK
	TOTAL (I)						DL 881 733
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM
	Avances conditionnées						DN
	TOTAL (II)						DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP
	Provisions pour charges						DQ
	TOTAL (III)						DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS
	Autres emprunts obligataires						DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU 80 007
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX 376 587
	Dettes fiscales et sociales						DY 67 021
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ
	Instrument financier à terme						D1
	Autres dettes						EA 58 175
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB
TOTAL (IV)						EC 581 789	
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation						ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE 1 463 522	
RENDIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital					1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C
			- Écart de réévaluation libre				1D
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG 581 789	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	

SASU 2C Bricolage

Annexe de base aux comptes
de l'exercice clos le 31/01/2026

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1.	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables	3
2.	Principes et méthodes comptables	4
2.1.	Règlement comptable	4
2.2.	Changement de règlement comptable	4
2.2.1.	Première application du règlement ANC N° 2022-06	4
3.	Informations relatives au bilan	6
3.1.	Actif	6
3.1.1.	Tableau des immobilisations	6
3.1.2.	Tableau des amortissements	7
3.1.3.	Immobilisations incorporelles	8
3.1.3.1.	Fonds commercial	8
3.1.3.2.	Mode d'amortissement	8
3.1.4.	Immobilisations corporelles	8
3.1.4.1.	Modes d'amortissement	9
3.1.5.	Stocks	9
3.1.5.1.	Etat des stocks	9
3.1.5.2.	Stocks de marchandises	9
3.1.5.3.	Dépréciation des stocks	9
3.1.6.	Produits à recevoir	10
3.1.7.	Créances	11
3.2.	Passif	12
3.2.1.	Capitaux propres	12
3.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres	12
3.2.1.2.	Capital	12
3.2.2.	Dettes financières et autres dettes	13
3.2.2.1.	Tableau des échéances	13
3.2.2.2.	Traitement de l'affacturage inversé	14
3.2.3.	Charges à payer	15
4.	Informations relatives au compte de résultat	16
4.1.	Répartition du chiffre d'affaires	16
5.	Informations fiscales	17
5.1.	Impôts	17
5.1.1.	Société intégrée fiscalement	17
5.1.2.	Autres impôts et taxes	17

6.	Autres informations	18
6.1.	Informations relatives à l'effectif	18
6.2.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	18
7.	Bilan et compte de résultat arrêtés et publiés au titre de l'exercice précédent	20

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Principes, règles et méthodes comptables

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Règlement comptable

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

2.2. Changement de règlement comptable

2.2.1. Première application du règlement ANC N° 2022-06

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

— Au niveau du compte de résultat :

- Les transferts de charges précédemment comptabilisés en 01/2025 en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ». Leur montant global s'élève à 1 282€ et concerne les opérations suivantes :
 - Indemnités d'assurance reçues relatives à des sinistres

Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont

maintenant comptabilisées en 01/2026 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat :

- / Indemnités d'assurance reçue relatives à des sinistres : sont comptabilisés en 01/2026 au compte 7587 « Indemnités d'assurance » dans le poste « Autres produits » : 324€
- / Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ».
- Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ».
- Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.
- / Le poste « Autres charges exceptionnelles de gestion » est reclassé dans le poste « Charges diverses de gestion ».
- / Le poste « Autres produits exceptionnels de gestion » est reclassé dans le poste « Produits divers de gestion ».
- /

— **Au niveau du bilan :**

- / Les charges constatées d'avance s'élevaient à 13 449€ au titre de 01/2025 et étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif. Dans la colonne N-1 les charges constatées d'avance ont été reclassées dans la rubrique « Créances ».
- Les charges constatées d'avance au titre de 01/2026 s'élèvent à 10 311€ sont présentées dans la rubrique « Créances ».
- / Les comptes courants groupe et intérêts courus s'élevaient à 54 413 € au titre de 01/2025 et étaient présentés sur une ligne séparée du passif en « Emprunts et dettes financières diverses ».
- Les comptes courants groupe et intérêts courus au titre de 01/2026 s'élèvent à 57 515 € sont présentés dans la rubrique « Autres dettes ».

3. Informations relatives au bilan

3.1. Actif

3.1.1. Tableau des immobilisations

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	327 675	-	-	327 675
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 852	-	-	10 852
	Installations générales, agencements, aménagements divers	294 481	13 035	-	307 516
	Matériel de transport	15 422	-	-	15 422
	Matériel de bureau et mobilier informatique	121 641	17 783	-	139 424
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		442 396	30 818	-	473 213
Financières	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	4 860	-	-	4 860
	Prêts et autres immobilisations financières	22 000	-	-	22 000
TOTAL IV		26 860	-	-	26 860
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		796 930	30 818	-	827 748

3.1.2. Tableau des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		89	-	-	89
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 852	-	-	10 852
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	200 335	18 729	-	219 064
	Matériel de transport	4 969	3 084	-	8 053
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 826	11 378	-	86 204
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		290 981	33 191	-	324 172
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		291 069	33 191	-	324 260

3.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.3.1. Fonds commercial

Le fonds de commerce de négoce d'articles de bricolage présent à l'actif a été acquis le 3 juin 2003 moyennant le prix de 325.000 € pour les éléments incorporels et 55.000 € pour les éléments corporels.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par la société, la durée d'utilisation du fonds commercial est non limitée et ce dernier ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation.

A la date du 31 janvier 2026, il n'existe pas d'élément indicatif de perte de valeur qui nécessiterait la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

3.1.3.2 Mode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel et progiciel	Linéaire	12 mois

3.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.4.1 Modes d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 8 ans
Installations générales	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

3.1.5. Stocks

3.1.5.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises	549 160	33 882	515 278

3.1.5.2 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Une décote au titre des RFA est pratiquée sur le stock brut global sur la base du taux de RFA à recevoir estimée pour l'exercice en cours. Ce taux est identique à celui utilisé pour provisionner les RFA à recevoir à la fin de l'exercice (cf. paragraphe 2.1.6).

3.1.5.3 Dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est calculée pour tous les articles référencés depuis au moins 12 mois et n'ayant fait l'objet d'aucune vente durant l'exercice. Les taux appliqués sont de :

- 30% pour les références, plutôt récentes, n'ayant fait l'objet d'aucun approvisionnement sur l'exercice et n'ayant fait l'objet d'aucune vente connue ;
- 50% pour les références, plutôt anciennes, n'ayant fait l'objet d'aucun approvisionnement sur l'exercice et n'ayant fait l'objet d'aucune vente sur l'exercice.

3.1.6. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	2 595
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	94 800
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	97 935

Les RFA à recevoir sont calculées en appliquant au montant des achats, le taux de remise attendu au titre de l'exercice écoulé.

3.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
DEL' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	22 000	-	22 000
DEL' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	20 157	20 157	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	-	-	-
	Provisions pour dépréciation antérieurement	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	84	84	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	7 318	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 724	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	42 125	42 125	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	97 029	97 029	-
Charges constatées d'avance		10 311	10 311	-
TOTAL		201 749	179 748	22 000

3.2. Passif

3.2.1. Capitaux propres

3.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	30 000	-	-	30 000
Réserves, primes et écarts	719 349	48 781	-	768 130
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	98 781	83 603	98 781	83 603
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	848 130	132 384	98 781	881 733

3.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 3.000 actions de 10 € de valeur nominale.

3.2.2. Dettes financières et autres dettes

3.2.2.1. Tableau des échéances

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	80 007	45 100	34 908	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		376 587	376 587	-	-
Personnel et comptes rattachés		21 905	21 905	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		12 905	12 905	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 399	20 399	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 813	11 813	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		57 515	57 515	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		660	660	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		581 789	546 882	34 908	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice		8 951			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		42 484			

3.2.2.2. *Traitement de l'affacturage inversé*

Dans le cadre de l'accord signé entre le groupe Mr Bricolage, l'organisme DZB Bank et certains fournisseurs référencés, la société a décidé de recourir à un système de financement de son besoin en fonds de roulement dit « affacturage inversé ». Ce système permet au fournisseur d'être payé rapidement après l'émission des factures et à la société 2C Bricolage SASU de ne régler l'organisme bancaire que 120 jours après.

Aussi, à la date du 31 janvier 2026, les dettes payées par anticipation par DZB Bank aux fournisseurs se sont élevées à 0 €.

D'un point de vue juridique, les dettes fournisseurs ont été éteintes et une dette vis-à-vis de DZB Bank a été créée pour ce même montant.

Sur le plan comptable, en l'absence de doctrine sur ce point, le traitement a été aligné sur l'analyse juridique : les dettes fournisseurs sont donc soldées et remplacées par une dette bancaire court terme.

3.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	21 744
Charges sociales provisionnées	5 485
Charges fiscales provisionnées	268
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	14 446
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Intéressement des salariés	-
Personnel – charges sociales	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	11 379
Divers	-
TOTAL	53 322

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1. Répartition du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	2 037 798	-	2 037 798
Productions vendues :	-	-	-
• Biens	6 906	-	6 906
• Services			
Chiffre d'affaires net	2 044 704	-	2 044 704

5. Informations fiscales

5.1. Impôts

5.1.1. Société intégrée fiscalement

Depuis le 1^{er} février 2016, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats avec ceux de sa société mère, la SARL HLB, en application des articles 223-A et suivants du CGI.

Les charges d'impôts sont supportées par chacune des sociétés intégrées à hauteur de l'impôt que chacune d'elle aurait dû verser si elle n'était pas membre du groupe.

Les économies réalisées et les charges complémentaires d'impôt supportées sont considérées comme des gains et pertes immédiats de la SARL HLB, tête de groupe.

5.1.2. Autres impôts et taxes

Conformément aux règles comptables, la société considère que la taxe sur les surfaces commerciales est une charge de l'exercice au cours duquel a été réalisé le chiffre d'affaires sur lequel elle est basée.

6. Autres informations

6.1. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié se décompose ainsi, par catégorie :

	Personnel salarié
Cadres	
Agents de maîtrise et Techniciens	1
Employés	8
Ouvriers	
Total	9

6.2. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

L'effectif moyen salarié se décompose ainsi, par catégorie :

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	5 273	5 273
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

En application de l'article 335-1 du PCG, l'entreprise a choisi de ne pas constater sous forme de provision les engagements de retraite et indemnités assimilées.

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC :

- Départ volontaire à l'initiative du salarié ;
- Age de départ estimé : dès que les trimestres ont été acquis et que l'âge minimum est atteint ;
- Taux d'actualisation : 3,93 % ;
- Taux annuel moyen d'évolution des rémunérations fin de carrière : 1,50 % ;
- Taux de rotation du personnel : faible ;
- Taux de mortalité : table de mortalité officielle ;

- Taux de charges sociales retenu : 18%.

2C BRICOLAGE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 30 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : CHATILLON SUR CHALARONNE (01400)

350 AVENUE JEAN JAURES

448 724 682 RCS BOURG EN BRESSE

AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 JUILLET 2026

Exercice clos le 31 janvier 2026

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 83 602,79 euros comme suit :

- à titre de dividendes.....	50 000,00
- le solde au poste Autres réserves	33 602,79

Ainsi, chaque action recevra un dividende d'environ 16,67 euros.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Certifié conforme
Le Président

